

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe

# Chronique bibliographique de l'histoire des Antilles françaises (1974-1977)

Gabriel Debien



Numéro 35, 1er trimestre 1978

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1044025ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1044025ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Debien, G. (1978). Chronique bibliographique de l'histoire des Antilles françaises (1974-1977). *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (35), 11-46. <https://doi.org/10.7202/1044025ar>

# Chronique bibliographique de l'histoire des Antilles françaises (1974-1977)

par  
Gabriel DEBIEN

En France, faute de ressources, les sociétés historiques ont grand mal à publier régulièrement leurs revues, et même simplement à suivre. Ne tiennent que celles qui ont un appui, officiel ou non. Aux Antilles où les sociétés savantes ont toujours été particulièrement fragiles, elles éprouvent de bien plus grandes difficultés encore. C'est sans doute ce qui explique que leurs publications parviennent en Europe avec tant d'irrégularité.

Pour lutter contre ces obstacles les historiens des Antilles qui s'étaient déjà rapprochés viennent de resserrer leurs liens et de se réorganiser en deux associations.

D'abord *the Association of Caribbean Historians*. A la vérité elle faisait parler d'elle depuis quelques années, mais elle a pris récemment une vigueur nouvelle et franchement dépassé l'horizon des débuts. W.F. MARSHALL a expliqué comment ce groupement s'était constitué : « Historical notes on the formation of the Association of Caribbean Historians »<sup>1</sup>. Il est organisé par et autour de l'Université des Indes Occidentales à Mona près de Kingston à la Jamaïque et autour de ses annexes de la Barbade et de Trinidad. Les congrès de l'association sont annuels. Ils se réunissent dans une île différente. Les communications qui y sont présentées sont publiées, mais avec un retard qu'on déplore.

L'autre association est celle des Archives des Antilles. Sa

---

1. S.I.n.d. (1974) p. 10-15. Bibliothèque de la section Outre-Mer des Archives nationales. B 7610.

seconde conférence s'est réunie à la Guadeloupe du 27 au 31 octobre 1975. La Jamaïque avait vu la première. La prochaine est décidée pour 1979 aux Bahamas. Son siège est aux Archives de la Guadeloupe à Basse-Terre, et son secrétaire M. Hervieu, l'archiviste. Y sont représentés tous les dépôts d'archives antillais, mais les universités, les bibliothèques et les sociétés historiques peuvent y être admises. Sa publication est *Archives antillaises*, *Caribbean Archives*, *Archives del Caribe*. En 1795 a paru le n° 3, en 1976 le 4<sup>e</sup> et le 5<sup>e</sup>.

Les *Caribbean Studies* reprennent après une longue éclipse. Le numéro 1 du volume 14, d'avril 1974 est paru. Le retard pourra-t-il être comblé ? Craintes et espoirs se côtoient. On y retrouve la « Current Bibliography » (p. 203-223) mais toujours insuffisamment élaborée. La « Bibliographie d'histoire de l'Amérique française (publications récentes) » est mieux qu'un rapprochement de titres, un début de classement. On y attend des jugements<sup>2</sup>.

De J.-P. JARDEL, *Bibliographie créole succincte*<sup>3</sup> et *Bibliografía actual del Caribe*<sup>4</sup>. Bernard NAYLOR, Laurence HALLEWELL et Colin STEELE, *Directory of libraries and Special Collections in Latin America and the West Indies*<sup>5</sup>.

A signaler la communication d'Anthony P. MAINGOT à l'assemblée des historiens latino-américains de mai 1977 à Caracas : « C.L. James y Eric Williams : Historiografía e ideología en el Cariba anglo-parlant. »

Le D<sup>r</sup> Louis MARS a publié une liste des ouvrages et des articles de son père, le D<sup>r</sup> Jean Price-Mars : « Principaux ouvrage du D<sup>r</sup> Price-Mars »<sup>6</sup> ; Cécile CELMA, un *Guide des recherches sur l'histoire politique et sociale des Antilles françaises pendant l'entre-deux-guerres*<sup>7</sup> ; Denise Dautry et

---

2. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, mars 1975, p. 604-624, vol. 29, juin 1975, p. 119-140 ; sept. 1975, p. 589-606 ; décembre 1975, p. 447-465 ; mars 1976, p. 604-622 ; vol. 30, juin 1976, p. 126-141 ; septembre 1976, p. 290-311 ; décembre 1976, p. 448-469.

3. Recueil du C[entre] d'E[tudes] R[égionales] A[ntilles] G[uyane] 1973.

4. Volume 21, 1971, Hato Rey (Porto-Rico) Biblioteca Regional del Caribe, 1973, 248 p.

5. London, Athlone Press, 1975, 161 p. Institute of Latin American Studies, monograph 5.

6. *Conjonction*, n° 132. Décembre 1976 - Janvier 1977, p. 30-40.

7. Conservatoire national des Arts et Métiers. Institut national des techniques de documentation, 1975 (Bibliothèque de la section Outre-Mer des Archives nationales. Bibliog. 4271).

Monique Potier, *Guadeloupe et Martinique, bibliographie : tendance des recherches en sciences humaines et en médecine, 1945-1975*<sup>8</sup>, mais pas de choix.

Dans « A propos d'un livre récent, mise au point sur les sources de l'histoire de l'esclavage en Guadeloupe au XVIII<sup>e</sup> siècle dans « les papiers de plantation »<sup>9</sup> ; Christian SCHNAKENBOURG me reproche d'avoir flétri « l'insigne pauvreté » des sources martiniquaises et guadeloupéennes de l'histoire de l'esclavage<sup>10</sup>. Le dépôt récent aux Archives départementales de la Guadeloupe de plusieurs minutiers notariaux demande d'atténuer cette affirmation un peu abrupte. Mais de « papiers de plantation », c'est-à-dire des ensembles de titres de concessions, de procès-verbaux d'arpentement, de plans, d'actes d'acquisition, de correspondances de colons avec leurs gérants, de négociants avec des colons, de rapports réguliers de gérants, de comptes généraux et annuels, de factures, de connaissements, de journaux de travaux, ou d'hôpital d'habitation, de cahiers d'instructions de colons pour la conduite de leur plantation, de séries d'états d'esclaves pour la même sucrerie ou la même caféière, je n'en ai pas vu pour la Guadeloupe et Christian Schnakenbourg sans doute pas plus que moi, mais je souhaite fort me tromper. Peut-être que l'entrée aux Archives Nationales des papiers Pécoul apportera sur la sucrerie de Basse-Pointe à la Martinique tous les papiers souhaitables pour l'histoire d'une plantation.

## II. — SOURCES ET INVENTAIRES DE SOURCES

M<sup>lle</sup> M.-A. Ménier, conservatrice en chef de la section Outre-Mer des Archives nationales, a exposé à la Société d'Histoire de la Guadeloupe<sup>11</sup> comment y étaient organisés les fonds sur les Antilles : registres paroissiaux et d'état civil, minutes notariales, curatelles, abornements, Domaines, dos-

---

8. Ecole des Hautes Etudes en sciences sociales. Centre Charles-Richet, 91 p. Cahiers d'Antropologie, Laboratoire associé 220 du C.N.R.S. n° 3, 1974.

9. *B<sup>in</sup> de la Soc. d'hist. de la Guadeloupe*, n° 30, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p. 5-15.

10. *Les esclaves des Antilles françaises aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Fort-de-France, Société d'hist. de la Martinique et Basse-Terre, Société d'histoire de la Guadeloupe, 1974, in-8°, p. 7.

11. A Basse-Terre, les 27 et 30 octobre 1975.

siers personnels de fonctionnaires et de colons, épaves des greffes des tribunaux, papiers des réfugiés de Saint-Domingue et papiers de l'administration anglaise au temps de l'occupation de Saint-Domingue (1794-1798).

Dans son *Mémorial d'une famille du Havre*<sup>12</sup> M. Maurice Begouen Demeaux avait fait connaître la richesse des papiers conservés dans sa famille. M. Laurent BEGOUEN-DEMEAUX, son fils, vient de les faire microfilmer par les Archives de la Seine-Maritime, donc de les faire inventorier et de publier cet inventaire : papiers Foäche, Begouen, Begouen-Demeaux, sur le commerce maritime et colonial, sur les plantations de ces familles<sup>13</sup>.

Aux Archives de la Charente-Maritime, M<sup>lle</sup> Giteau, directrice du service, a fait microfilmer ce qui reste dans la famille Fleuriau des papiers qui étaient naguère très riches sur l'activité commerciale de cette maison rochelaise au XVIII<sup>e</sup> siècle et sur ses plantations à Saint-Domingue : comptes, correspondances<sup>14</sup>. Ce micro-film et son inventaire serviront à rapprocher cette partie des papiers de celle qui est passée chez un libraire et en partie revendue. L'importance de l'ensemble fait comparer ce fonds aux papiers Bréda, Galifet, Galbaud du Fort, Maugé, Desmé de Chavigny, Labiche de Reignefort, Croiseuil de Châteaurenard, Butler et Laborde.

M<sup>lle</sup> de SAINT-AFRIQUE, conservatrice de la Bibliothèque de La Rochelle, a réuni dans un supplément au *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, les acquisitions faites depuis 1900<sup>15</sup> : documents sur la Martinique et Saint-Domingue (1776-1781) concernant les Goguet de la Sauzaye (n° 2138-39) ; sur la navigation rochelaise à la Martinique (1769-1776) (n° 2166) ; mémoire de la Guyane (n° 2245) ; mémoire relatif aux nègres importés de La Havane par navires étrangers et à la consignation de MM. Thomas Gimbal et C<sup>ies</sup>, 23 floréal an II - 12 mai 1794 (n° 2267) ; comptes d'armement et pièces diverses concernant la pêche à Terre-Neuve et la traite 1768-1784 (n° 2286-2287) : armement de la *Bonne Société* pour la traite 1781-1789, contrats d'armement, de vente, correspondance, journal de traite (n° 2289-90) ; armement pour Cayenne 1784-1810 (n° 2292-93) ;

---

12. Paris et Le Havre, 1948-1967, 5 volumes, in-8°.

13. Ronéotypé, 40 p. avec tableau généalogique.

14. *Revue de la Saintonge et d'Aunis*, I, 1975, p. 120.

15. *Ibid.* p. 121-125.

recueil de documents provenant de Benoît Chasseriau, consul de France à Saint-Thomas et concernant la Martinique et la Guadeloupe 1827-1830 (n° 2482-2485) ; correspondance adressée à Barthélémy Suire puis à sa veuve par leurs agents à Bordeaux et au Cap-Français 1768-1773 (n° 2568).

Après l'avoir dépecée, la librairie niçoise Delfy offre une partie de la correspondance reçue par Gabriel-François Brueys d'Aigalliers, frère de l'amiral, qui servit dans le régiment de Forez à Saint-Domingue, puis fut député à la Constituante : n° 365, 111 lettres (1771-1803) de Claude Blanchard, commissaire des guerres, qui fit campagne en Amérique et fut député du Pas-de-Calais à la Législative ; n° 366, 42 lettres (1766-1774) de Lasalle et de Perrot, celles de Lasalle venant de Saint-Louis du Sud et des Cayes (Saint-Domingue) ; n° 1027 bis, 18 lettres de Dumonchon (1764-1765), médecin à Saint-Domingue.

D.K.E. INGRAM, directeur de la Bibliothèque de l'Université des Indes Occidentales : *Manuscripts relating to Commonwealth Caribbean Countries in United States and Canada Repertories*<sup>16</sup> et plus récemment *Sources of Jamaica History 1655-1838. A Bibliographical survey with Particular Reference to Manuscript Sources*<sup>17</sup>. A la suite d'un arrangement qui en France nous surprend un peu, les tables nous permettent de retrouver tout ce qui intéresse les Antilles françaises.

« Oldest existing Commonwealth Caribbean Newspapers »<sup>18</sup> de John A. LENT est une liste de tous les journaux parus aux Antilles anglophones, avec la date de leur début, leur périodicité, données d'après les ouvrages de Frank Kundall et de Lowell Joseph Ragatz. Plusieurs de ces dates, et même des titres seront à corriger. On ne dit pas où ces journaux sont conservés ni quels numéros manquent. On a ici ceux qui parurent en français à St. Kitts, à la Dominique, à Sainte-Lucie au XVIII<sup>e</sup> siècle et qui parlent de familles françaises, puis de réfugiés.

De Régis ANTOINE, « Orientations exotiques au XVIII<sup>e</sup> siècle

---

16. Caribbean University Press in assoc. with the Bowker Publishing Co, 1975, in-8°, 422 p.

17. Interdocumentation Company, A9, Zug (Suisse), 1976, 2 vol., in-8°, 1.316 p.

18. *Caribbean Quarterly*, vol. 22, n° 3, 1976, p. 190-197.

à travers quelques manuscrits inédits »<sup>19</sup>. Ces récits de voyage ne décrivent pas que les Antilles. Ces manuscrits sont de François Vivès, de Jacques Proa, du comte de l'Ours, d'Allan, de Lescallier, etc... Peut-être en est-il présenté ici trop à la fois, car bientôt on les distingue mal. Ils viennent des bibliothèques de Nantes, de Cherbourg, d'Épernay et surtout de celle de Versailles dont la richesse est grande en récits de voyage, grâce surtout à la collection Lebaudy.

Le n° 3 des *Annales Antillaises*, 1975, est consacré aux sources de l'histoire des îles françaises. David GEGGUS a proposé de croire Pélage-Marie Duboys, auteur du *Précis historique*, important manuscrit sur l'histoire de la Révolution à Saint-Domingue écrit vers 1808<sup>20</sup>. L'auteur fut un témoin d'une partie des événements et s'aïda de brochures contemporaines. La démonstration de Geggus n'emporta pas entièrement la conviction. L'auteur paraît avoir été un magistrat ou un ancien magistrat de la partie de l'Ouest. On ne peut guère préciser davantage. « Saint-Domingue and the British Government in 1794 : a memoir by Mahy de Corméré » du même D. GEGGUS, montre l'intérêt de cet écrit de 365 pages conservé au Public Record Office (C.O. 245/10) ; il y est question avant tout de la vie économique et commerciale de la colonie avant la Révolution et à ses débuts, de la situation de celles des paroisses du quartier du Cap qui furent touchées par l'insurrection des esclaves d'août et de septembre 1791. Viennent ensuite ses vues sur l'avenir. Il est plutôt optimiste. Il demande la création d'une grande banque coloniale pour aider au relèvement des quartiers ruinés — peu nombreux. Ce mémoire est de l'été de 1794. L'auteur, employé dans un service financier à Saint-Domingue, est un des frères de Favras. Il se montre anglophile<sup>21</sup>.

Dans ce numéro enfin : « Une source de l'histoire sociale de la Martinique : la correspondance de l'amiral Dupotet avec le ministre 1831-1834 »<sup>22</sup>. Ces lettres sont la défense du gouverneur de la Martinique au milieu des événements. On y suit l'application de la politique sociale du gouvernement

---

19. *Revue d'histoire littéraire comparée*, 1975, p. 291-302.

20. « Pélage-Marie Duboys : the anonymous author of the *Précis historiques* », p. 5-10.

21. « Saint-Domingue and the British Government in 1794 : a memoir by Mahy de Corméré », p. 27-38.

22. p. 11-17.

de juillet à l'égard des libres qui montent vers l'égalité politique complète avec les blancs, et à l'égard des esclaves plus largement émancipés. Ce très gros cahier vient d'être retrouvé en Haute-Marne dans la famille de l'amiral.

### III. — GÉNÉRALITÉS

Nous n'avons pu encore lire la thèse de doctorat ès lettres de Jack CORZANI, qui a été soutenue en 1976 à l'Université de Paris III, *La littérature des Antilles et de la Guyane françaises : exotisme et négritude*, et qui n'est pas encore imprimée ; mais nous avons eu une excellente occasion de voir de près celle de Régis ANTOINE, *L'image des Antilles dans la littérature française des origines à « Légitime défense »*<sup>23</sup>.

D'après le titre on attend de voir rechercher si par la littérature on peut connaître les réalités antillaises. Non, rien de cela. C'est tantôt l'étude de certains thèmes : paysages, l'Indien, le Noir, la vie créole (mais rien sur les colons, rien sur la langue créole), tantôt des notices individuelles : Blessebois, Labat, Dutertre, Léonard, Moreau de Saint-Méry, qui au reste est mal placé, Francis James, Saint-John Perse. Est exagérée l'importance attachée à Coppier, qui reste illisible, à Léonard et même à *l'Esprit des Lois*, qui ne paraît pas avoir été au XVIII<sup>e</sup> siècle le tremplin qui est ici décrit. Dutertre et Raynal eussent mérité chacun un chapitre très développé, Raynal particulièrement sur l'évolution du texte de son livre XIII sur les Antilles, et ce qu'il est dit sur Rochefort et Dutertre valait d'être mieux concentré.

Grouper les récits des missionnaires du XVII<sup>e</sup> siècle sous le titre de *chroniqueurs* est tout déformer. Ils ne font point de suites chronologiques.

Quelques petites erreurs : J. Raimond n'est pas un pamphlétaire ni Girod-Chantrans un Suisse. Le grand-père maternel de Victor Hugo était capitaine marchand. Les mariages interraciaux furent moins rares qu'on ne dit et dans toutes les îles, mais leur nombre variait beaucoup d'une paroisse à l'autre. Les chasses aux marrons n'étaient pas des

---

23. Université de Lille III, 1977, 638 p. dactylographiées.



parties de plaisir et il n'y eut pas de collège pour garçons à Saint-Domingue, ni en 1784, ni auparavant.

On n'a pas à s'étonner que les écrits de Bissette n'aient été ni étudiés ni cités bien à part ; en revanche et avec justice sa *Revue des Colonies* qui parut à partir de 1836 est bien mise à sa place qui est élevée.

Le très grand nombre de néologismes abstraits, qui veulent systématiquement doubler des mots simples, clairs et français, rend la lecture assez peu agréable. On aimerait une langue moins secrète, qui cacherait moins le mérite sérieux des efforts d'où est sortie cette thèse.

Leila Seddar PIGNON, « Le mythe du bon nègre »<sup>24</sup> ; Maryse CONDÉ, *Stéréotype du Noir dans la littérature antillaise d'expression française*<sup>25</sup> ; Rulx ROSEFORT, *Politique agraire et économie à Haïti (1700-1790)*<sup>26</sup> ; John E. SINGH, *French Foreign Policy, 1763-1777, with Special Reference to the Caribbean*<sup>27</sup>, dont un résumé a été publié sous le titre « L'importance stratégique des colonies antillaises dans la politique française de l'après-guerre (1763-1770) »<sup>28</sup>. C'est pousser une porte bien ouverte. Le rôle des milices et des troupes venues de la métropole est bien mal connu. Sidney W. MINTZ and Richard PRICE, *An Antropological Approach to the Study of Afro American History*<sup>29</sup>, résumé du symposium sur les sociétés créoles en Amérique et en Afrique tenu à l'université John Hopkins en avril 1973.

Dany BEBEL-GISLER, *Le créole, force jugulée ; étude sociologique des rapports de force entre le créole et le français aux Antilles*<sup>30</sup> où sont exposés peu froidement les liens qui aujourd'hui des problèmes linguistiques font des problèmes politiques ; Pradel POMPILIUS, *Contribution à l'étude comparée du créole et du français*<sup>31</sup> ; Alain BENTOLILA, *Ti dikyonné Kreyol-fransé* (Dictionnaire élémentaire créole-haïtien-français)<sup>32</sup>.

---

24. *Les Temps modernes*, juillet-août-septembre 1974.

25. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle. Paris III, 1976.

26. Mémoire de l'École pratique des hautes études, Paris, 1973.

27. Ph. D. 1977, Montréal, non publié.

28. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28 n<sup>o</sup> 1, janvier 1976, p. 27-45.

29. 120 p. multigr. bibliog.

30. Paris, 1976, in-8<sup>o</sup>, 264 p.

31. 2<sup>e</sup> volume.

32. Port-au-Prince, Editions caraïbes, 1975.

Michel DEVÈZE, *Antilles, Guyane, la mer des Caraïbes de 1472-1789*<sup>33</sup>, résumé très dense et très clair de l'histoire de toutes les Antilles, qui conduit directement à une vue comparée générale. Elle pourra être développée.

Alain FRANCOIS, *Le problème monétaire à la Martinique et à la Guadeloupe sous l'Ancien Régime*<sup>34</sup> et *Le problème monétaire aux Antilles, 1638-1855*<sup>35</sup>.

Jean-Claude GUILLEBAUD, *Les confettis de l'empire : Martinique, Guadeloupe, Guyane française, la Réunion*, Paris, Edition du Seuil, 1976, in-8°, 317 p.

Robert PICHETTE et Jean-Jacques LUSSIEU « Armorial des chevaliers de Malte en terre d'Amérique ». *Revue Univ. Ottawa*, 1976, vol. 46, n° 1, p. 40-67.

Stéphane LOUVEL, « Les contremarques pour les Antilles ». *Echo Galètes* (N.D. de Gravenchon) 1976, n° 27, 10 p.

#### IV. — HISTOIRE RELIGIEUSE

R.P. FABRE, *Dans le sillage des caravelles. Annales de l'église de la Guadeloupe, 1635-1970*<sup>36</sup> qui est un exposé du passé ecclésiastique de cette île qui ne devint le cadre d'un diocèse, comme au reste la Martinique, qu'en 1850. L'action des Capucins, des Dominicains, des Jésuites, des Carmes et des Spiritains est rapidement passée en revue. Depuis 1850 la physionomie de chaque évêque est esquissée. Bref une œuvre de début dont les archives de l'évêché de Basse-Terre ont été la principale source. Du même, « Les Carmes à la Guadeloupe »<sup>37</sup>.

Marie-Thérèse PORTE, « Les Dominicains à la Guadeloupe (1636-1955) »<sup>38</sup> a) religieux ; b) religieuses ; c) laïcs et tiers-

---

33. Regards sur l'histoire. Société d'éditions d'enseignement supérieur, 1977, in-16, 383 p.

34. Mémoire de maîtrise, Paris III, 1971, 181 p. multigr.

35. Thèse, Paris, 1974.

36. Aubenas, imp. Lienart, 1976, in-8°, 413 p.

37. *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, 1974, n° 21, p. 9-40.

38. *Documents pour servir à l'histoire de Saint-Domingue en France*, 1975, n° 10.

ordre ; d) liturgie, mission ; e) bibliographie. J.D. LÉVESQUE, O.P. « Les Dominicains à la Guadeloupe »<sup>39</sup> et « L'ancien couvent des frères prêcheurs à La Rochelle (1226-1792) »<sup>40</sup> où l'on trouvera quelques pages (p. 53-60) sur le rôle de ce couvent comme point de départ des dominicains pour leurs missions aux Antilles aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

G. DEBIEN, « Un missionnaire auxerrois des Caraïbes : Claude-André Leclerc de Château du Bois à la Dominique et à la Guadeloupe »<sup>41</sup>. Ce laïc parti pour convertir les Caraïbes de la Dominique où il connut les PP. Breton et de Beaumont, n'y obtint pas le succès espéré. Replié à la Basse-Terre en Guadeloupe il y établit une petite sucrerie où il attira les Caraïbes. Tout le revenu de sa plantation passait en aumônes. C'est lui qui paya l'impression du Dictionnaire et de la Grammaire caraïbes du P. Breton et son Catéchisme pour les Caraïbes, édités à Auxerre en 1664 et 1665.

M. Bernard David, curé du Diamant à la Martinique a résumé dans deux numéros spéciaux d'*Aujourd'hui Dimanche* d'août 1977 l'histoire des paroisses : « Martnique : deux siècles d'histoire religieuse, I, de 1635 à 1793 ; II, de 1800 à 1848 ». On y voit des photographies de la plupart des églises de ces paroisses. Cette histoire s'arrête en 1850. L'on sait que l'abbé David fait l'histoire religieuse de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à la Martinique.

J.-P. ROCHER, « Note sur la venue dans l'Yonne de deux anciens évêques constitutionnels de Saint-Domingue, Guillaume Mauviel et Jean-Remacle Lissoir »<sup>42</sup>. En partant de la mort de Mauviel à Cézy dans l'Yonne en 1814 chez le général Desfourneaux qui avait été comme lui un moment dans la partie espagnole de Saint-Domingue, c'est une notice biographie de cet évêque élu par le concile national de 1796 évêque de la partie espagnole de l'île que la France venait d'obtenir au traité de Bâle. Au lendemain du Concordat il se démit, mais n'obtint pas de siège en France à son retour en 1805. Il n'y exerça même aucun ministère.

Maurice MASSÈGUE et André GAYOT, *Ce soir le diable*

---

39. *Ibid.* n° 5, A. p. 1-18.

40. Langeac, 1974, in-8°, 78 p.

41. *Bin de la Société de sciences historiques et naturelles de l'Yonne*. T. 108 (1976), p. 41-61).

42. *Ibid.* T. 107 (1975), p. 155-172.

*viendra te prendre. Sorcellerie aux Antilles*<sup>43</sup> ; Neleda Augusto NUÑOZ, *El posesion en la religion « Vudu »*. *Un estudio sobre la posesion por los Espiritus y sa Relacion con el Ritual ou el Vudu*<sup>44</sup> ; Jean-Léon LAPAIX, « Origine, causas y efectos del Vudu »<sup>45</sup> ; Dany BEBEL-GISLER et Laennec HURBON, *Cultures et pouvoir dans la Caraïbe*<sup>46</sup> où il est question du créole, du Vaudou et des autres religions en Haïti et en Guadeloupe.

## V. — LE COMMERCE

En premier lieu parlons de l'ouvrage de Christian HUETZ de LEMPS, *Géographie du commerce de Bordeaux à la fin du règne de Louis XIV*<sup>47</sup> où un important chapitre est consacré aux exportations vers les Antilles et aux départs des passagers — des engagés essentiellement — bien plus nombreux par Bordeaux qu'on n'attendait en ces premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'ampleur de leur mouvement est tout à fait comparable à celui que l'on voit à La Rochelle et à Nantes.

Max DORIAN, *Un Bordelais, Stephen Girard, premier millionnaire américain*<sup>48</sup> qui s'enrichit surtout par ses affaires avec Saint-Domingue.

Roger BELIS, « Au fil de l'histoire locale : Jean-Baptiste Bourdon marchand aux Amériques, 1733-1758 »<sup>49</sup> où dans une lettre du 5 janvier 1749, venant de Port-au-Prince, il est question de la vente d'une pacotille et de l'achat de petits objets exotiques pour la France, surtout de carret qui est de l'écaïlle de tortue et de coton. Il habite sur les hauteurs de la Charbonnière près de Port-au-Prince. Nous sommes au début d'une carrière et d'une fortune coloniales.

J. CAVAIGNAC, « Commerce colonial et commerce local dans le Midi de la France, 1718-1755 »<sup>50</sup>.

---

43. Paris, R. Laffont, 1968, in-8°, 293 p.

44. Caribbean monograp Series, n° 14, 119 p. avec glossaire.

45. *Avance* (Porto-Rico), novembre 1973, p. 28-30, illust.

46. Paris, éditions de l'Harmattan, 1975, in-8°, 145 p. 2<sup>e</sup> édit.

47. Paris, La Haye, Mouton, 1975, in-8°, 661 p.

48. Paris, éditions Albatros, s.d. (1977) in-16, 251 p.

49. *La liberté du Val-de-Seine*, 17 mai 1977.

50. *Annales du Midi*, n° 71, 1965, p. 42-47.

Louis DERMIGNY, *Escales, échelles et ports francs au moyen âge et aux temps modernes*<sup>51</sup> p. 288-293. Escales de traite au Congo et en Angola surtout, royaumes courtiers du littoral, puis p. 603-621, ports francs coloniaux et problèmes de l'exclusif, donc celui de l'interlope.

## VI — LA MARTINIQUE

Assez peu de travaux ont paru ces derniers temps sur la Martinique, mais parmi ceux dont on attend la publication avec impatience est celui de Stella PAME, qui est la biographie de *Cyrille Bissette (1792-1858)*<sup>52</sup>, qui, naturellement, est d'abord une histoire de son procès. Mais cette étude va être élargie en thèse de 3<sup>e</sup> cycle, et les dix dernières années de Bissette vues de plus près. L'exposé est sérieux. C'est d'abord le milieu social, qui explique l'affaire : l'antagonisme des gens de couleur, libres ou non, et des blancs, qui ont toute l'autorité. Puis C. Bissette arrêté le 13 décembre 1823, Fabien et Volny le 22, pour avoir répandu et commenté une brochure : *De la situation des gens de couleur libres aux Antilles françaises*, qui circulait librement en France, mais qui fut considérée comme un écrit subversif de l'ordre social. La cour royale les condamne hâtivement tous les trois aux galères à vie et à la marque. La composition de ce tribunal fait de ce jugement un jugement de classe et de couleur. Par décret du Conseil de gouvernement, 159 hommes de couleur et une femme et un noir sont déportés les uns en France, les autres au Sénégal, à Saint-Thomas, à la Guyane et à la Trinité.

Les condamnés aux galères arrivés au bague de Brest renouvellent leur pourvoi en cassation, choisissent pour avocats Chauveau-Lagarde et Isambert. Leur pourvoi est admis. Ils sont transférés sur leur demande et à leurs frais à l'hôpital de Brest du 24 juin au 20 novembre 1826, ensuite mis en liberté surveillée. Le dossier du procès met une remarquable lenteur à parvenir à Paris. L'arrêt du 27 janvier 1826 de la Cour de Cassation casse le jugement de la Cour de la Martinique et renvoie le procès devant celle de la Guadeloupe qui

---

51. Tiré à part de *Grandes escales, III*, Recueils de la société Jean Bodin, T. 34, p. 213-644.

52. Mémoire de maîtrise, Paris I, 1976, 247 p.

le 28 mars 1827 met Fabien et Volny hors de cause mais bannit pour dix ans Bissette des colonies. Cette fois, le pourvoi ne fut pas admis, mais le roi grâcia Bissette. En 1828, Bissette s'installe à Paris. Il y mène une vie difficile, accumule les dettes, reçoit un petit secours du ministère. On ne sait avec quelle aide il fonde en 1836 la *Revue des Colonies*, pour obtenir l'abolition de l'esclavage. La revue, qui doit être mensuelle, est d'une excellente tenue. Elle est toute la vie de Bissette. Bientôt sa périodicité s'essouffle puis la revue disparaît. L'on n'est pas parvenu à en trouver une collection complète. Dès 1843 Bissette entre en lutte contre Schoelcher, et cette lutte se poursuivra encore après 1848 quand l'un et l'autre seront élus à la Législative. Bissette accepte le 2 décembre, se retire de la vie politique et meurt en 1858.

Le dossier du procès ayant disparu dans l'incendie du greffe de la Cour de Basse-Terre au début de ce siècle, l'exposé est fait d'après les écrits de l'avocat de Bissette, Isambert. Ils sont la source presque unique. Il ne faut pas l'oublier. Et il reste à répondre à de nombreuses questions. D'abord entre blancs et gens de couleur que s'était-il exactement passé en 1822 et en 1823 ? Dans quelles circonstances Isambert fut-il choisi par Bissette pour son avocat ? Pour quelles raisons profondes, Bissette qui a dû posséder quelques esclaves, a-t-il lutté à Paris pour l'émancipation ? L'antagonisme Schoelcher-Bissette reste à expliquer, et surtout à bien montrer l'influence précise de l'affaire Bissette sur la loi de 1831 en faveur des gens de couleur. Là est la principale lacune.

De J. DESRUISSEUX, *La propriété rurale en Martinique : principales données obtenues par l'exploitation du cadastre*<sup>53</sup> ; Manuela UDINO, *Les paysans de la Martinique de 1848 à 1940*<sup>54</sup> ; Gerson ALEXIS, *Vodou et Quimbois, essai sur les avatars du Vodou à la Martinique*<sup>55</sup> ; travail en zigzags hâtifs, bien plus sur Haïti que sur la Martinique, et où il est aussi question des coolies et de leur culte ; Eugène REVERT « L'économie martiniquaise pendant la guerre »<sup>56</sup> réédition d'un article paru en 1946 dans *les Etudes rhodaniennes*, un bon article de journal, rapide comme tout ce qu'écrivait Revert.

---

53. *Cahiers du C.E.R.A.G.*, n° 32, 1975, 39 p. ron.

54. Mémoire de maîtrise, Paris X, 1977.

55. Port-au-Prince, éditions Fardin, Collection : Lecture en anthropologie haïtienne, mai 1976, 71 p.

56. *Cahiers du C.E.R.A.G.* n° 3, 1<sup>er</sup> trimestre 1977, p. 17-26.

Marc BURAC, « La campagne martiniquaise : ses mutations actuelles »<sup>57</sup>.

M. DAVID, curé du Diamant est l'historien de la population de la Martinique par des monographies locales. Cette fois il étudie le Carbet, juste au sud de Saint-Pierre : « Les dernières années d'une société, le Carbet, 1810-1848 »<sup>58</sup>.

Au Carbet, on a la chance de conserver, à la mairie, l'état civil des libres de 1806 à 1848, quelques années isolées de celui des esclaves et à la paroisse les registres paroissiaux des esclaves de 1810 à 1848. C'est de ces documents que M. David a tiré son étude menée au microscope et qui aboutit à un chapitre d'histoire sociale sur les Blancs, sur les libres de couleur et sur les esclaves. Nous n'aurons qu'à résumer l'étude de M. David.

La proportion des Blancs qui fut forte s'explique par l'ancienneté du quartier et par son voisinage de Saint-Pierre. De 329 dès 1807 ils passent à 398 en 1821. C'est 11 % de la population. Dans les autres quartiers l'évolution est toute différente. Les hommes sont plus nombreux que les femmes. En 42 ans : 259 décès, 112 mariages, et 378 naissances dont 3,74 % d'enfants naturels, la mortalité des enfants de moins de 10 ans est de 22,8 % des décès. On assiste au renouvellement des Blancs et à une importante mobilité. Au Carbet, ils possèdent 11 sucreries des 117 de la Martinique ; en 1720, 12 et en 1821, 13 sur 371. Peu d'artisans blancs.

Les libres de couleur sont dans la même proportion que dans le reste de l'île : 314 en 1817 (8,8 %) ; 331 en 1821 (9,45 %). On trouve parmi eux surtout des artisans : maçons, charpentiers, boulangers, cordonniers, pêcheurs, couturières, blanchisseuses, de petits marchands et marchandes, très peu de domestiques et de salariés agricoles et de « propriétaires » sans nombreux esclaves. Leurs déplacements sont fréquents. Les villes les attirent, mais on connaît mal leurs pérégrinations.

Les affranchissements se multiplient surtout après 1831 où les formalités sont simplifiées, les taxes supprimées, où les libres de fait sont promus libres de droit, les esclaves pouvant désormais se racheter, eux et leurs proches, non à des conditions imposées par leurs maîtres, mais réglées par

---

57. *Cahiers du C.E.R.A.C.* n° 33, 1977, p. 12-12.

58. *Annales des Antilles*, n° 20, 1976, 105 p.

une commission spéciale. Après 1838 les libérés reçoivent des noms patronymiques. Leur nombre augmente aussi par les naissances : 8 par an en moyenne vers 1830, 27 en 1835 ; 13 mariages seulement entre 1811 et 1831, 4 ensuite. 610 naissances, 392 décès, un quart de moins de 10 ans. 35 ans est la moyenne d'âge. Ne se marient que ceux qui vivent au bourg, avec une situation bien établie. Leur couleur est claire et ils épousent des femmes claires. Les hommes se marient en moyenne à 29 ans, les femmes entre 20 et 23 ans. La moitié des témoins sont des Blancs.

Les libres forment un monde très divers et nuancé, mais d'observation difficile parce que leurs noms changent souvent. Après 1831 leur milieu s'élargit. On compte 74 « habitants », ou habitantes, des cultivateurs qui sont de petits propriétaires vivant difficilement. Quelques familles sont solidement établies : 7 employés de plantations et seulement 14 journaliers. Pas plus de foyers réguliers en 1848 que trente ans auparavant.

Si le nombre des Blancs se maintient, si celui des libres croît, celui des esclaves diminue. En 1806 ils sont 80 % de la population, mais 55 % en 1848. C'est la suite de la suppression de la traite et de la multiplication des affranchissements. Mais on ne peut suivre ce mouvement car une partie seulement de leurs décès est enregistrée.

En face de 3.574 baptêmes de créoles, 437 d'Africains dont 256 entre 1810 et 1848 et 282 ensuite. Avant 1829 7 % ont des parrains blancs, 3 % les années suivantes. Le volume des décès de 1843 pour les esclaves dont le registre qui se trouve à la mairie permet de conclure que la mortalité des enfants est très élevée ainsi que celle des adultes entre 30 et 40 ans. La moyenne d'âge est de 30 ans pour les hommes, de 27 pour les femmes. Les 39 mariages d'esclaves sont enregistrés comme actes de mariage sur les registres paroissiaux, mais ils sont portés comme des simples déclarations sur ceux de l'état civil de sorte que quand les conjoints sont libérés ils doivent aller se marier à la mairie et y faire légitimer leurs enfants. La plupart des mariages sont des régularisations. Sur la même plantation 14 esclaves se marient. Le nombre des mariages dépendrait donc de l'attitude de leurs maîtres. La moitié de ces mariages n'ont pas d'enfants. 85 % des esclaves travaillent sur des plantations appartenant à des Blancs.



On recueille des renseignements multiples sur la traite à la Martinique après 1815. Dès 1815 10 Africains sont baptisés au Carbet. Avant 1821 la moyenne est de 47 baptêmes de « nouveaux » par an ; en 1831 : 27 baptêmes, et 38 de 1832 à 1848. Les hommes sont pour 68 % et les jeunes de 10 à 13 ans, pour un tiers. Nous avons l'origine de 244 Africains : 73 sont Ibos (Nigeria), 47 du Cap Lahou (Côte d'Ivoire), 46 Congolais, 38 Sénégalais, 15 Mandingues. Presque point de mariages parmi eux, ni de naissances : 205 Africaines donnent le jour à 58 enfants, 11 femmes n'eurent qu'un seul enfant.

En ces quarante ans, s'est la quasi-disparition des petits planteurs. D'autre part les grands quittent l'île, confiant après 1830 leurs plantations à des géreurs. Des familles du Carbet passées à Sainte-Lucie au XVIII<sup>e</sup> siècle y reviennent.

Les libres ne s'enrichissent pas. Ne se multiplient pas les familles bien établies. Mais malgré la mortalité qui reste élevée la moyenne de la vie s'allonge.

On eût aimé connaître le nombre des noirs libres et leur place. Mais ces précisions sont sans doute inaccessibles ainsi que le nombre et les métiers des esclaves possédés par les libres de couleur. Combien de gens de couleur esclaves ? Le cadre d'une paroisse n'est sans doute pas le meilleur pour répondre à toutes ces curiosités.

On sait bien que ceux qui sont riches voudraient être plus riches encore.

Liliane CHAULEAU. *En parcourant la Martinique à travers les lieux et les âges*, Fort-de-France, Centre départemental de documentation pédagogique. Archives départementales de la Martinique, 1973 et 1975, 2 vol. 93 et 150 p. ; A.I. PICARD, « Monseigneur LEHERPEUR, un curé de Bayeux, premier évêque de la Martinique (en 1850) » *Eglise de Bayeux*, 1976, 112<sup>e</sup> année, n<sup>o</sup> 6, p. 175-79. ; LEVISTE (abbé Jacques), « Les déboires d'un Sénonais à la Martinique au début du XVIII<sup>e</sup> siècle ; Louis-Gratien de Gaudin », *Bull. Soc. sc. hist. et nat. Yonne*, 1975, 107<sup>e</sup> vol., p. 53-56.

## VII. — GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

Le P. Maurice BARBOTIN, « Arawaks et Caraïbes à Marie-Galante »<sup>59</sup>, révision en 1976 d'un article paru dans les n° 11-12 du *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*. Jacques GOISLARD de MONSABERT, *La famille Van Schakwyck-Classe et ses alliances à la Guadeloupe, 1654-1830*<sup>60</sup>. Jean BARREAU, « La campagne de 1759 »<sup>61</sup>. Lucien ABENON, « En marge du siège de 1759. Les mémoires du gouverneur Nadeau du Treil »<sup>62</sup> qui était un créole de la Martinique. Henri BANGOU, *La période révolutionnaire à la Guadeloupe : l'abolition et le rétablissement de l'esclavage*<sup>63</sup> ; Jacques ADELAIDE, *Troubles sociaux à la Guadeloupe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, 1895-1910*<sup>64</sup>, Guy HAZEL-MASSIEUX, *Phonologie et phonétique du créole de la Guadeloupe*<sup>65</sup>. SINGARAVELOU, *Les Indiens de la Guadeloupe, étude de géographie humaine*<sup>66</sup>. *Iles des Saintes. Le Fort-Napoléon*<sup>67</sup>.

Alain BUFFON, *Monnaie et crédit en économie coloniale 1635-1919. Contribution à une histoire économique de la Guadeloupe*<sup>68</sup>. C'est l'étude très riche du rôle de la monnaie et des facteurs financiers sur l'évolution économique et sociale de l'île. Est expliqué comment les banques et les mécanismes de la distribution du crédit règlent et dominent la vie agricole, industrielle et pour une grande part l'évolution de la grande propriété. L'extrême subdivision de l'analyse voile par moments les vues d'ensemble, et l'on en souffre un peu. Voici les principaux problèmes abordés : la pénurie de la monnaie jusqu'au premier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ; la monnaie marchandise ; l'approvisionnement en monnaie ; la fuite du numéraire avec le palliatif que fut le surhaussement local des espèces ; le système du crédit ; planteurs et bailleurs de fonds ; la lettre de change ; les commissionnaires ; le mécanisme et les sources de l'endettement ; les dettes envers le commerce.

---

59. S.l.n.d.

60. S.l.n.d. (à la bibliothèque de la section Outre-Mer D 408).

61. *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 27, 1<sup>er</sup> trimestre de 1976, p. 1-59.

62. Ibid. p. 59-74.

63. Pointe-à-Pitre, office municipal de la culture, 1976, 23 p. multigr.

64. *Cahiers du C.E.R.A.G.* n° 31 juillet 1975, 119 p. mul.

65. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle, Paris III.

66. Bordeaux, 1975, in-8°, 244 p.

67. Paris, nouvelles éditions latines, 1974, 32 p.

68. Thèse d'Etat, de Sciences économiques, Paris I, 1977, 416 p. mul.

En 1826, c'est l'essai d'une banque et au lendemain de l'émancipation la création de la banque de la Guadeloupe, institut d'émission et de prêts agricoles avec l'intégration financière à la métropole, puis la Société de crédit agricole qui prêta surtout aux usiniers et en 1863 le Crédit foncier colonial épaulé par le Comptoir d'escompte. On s'arrêtera avec un grand intérêt à l'histoire des centrales et à ses liens avec les crises sucrières de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au milieu de tout cela, l'étude des hommes et de leur dépendance des groupes dominants autres que les banques, n'a pas même pu être esquissée. Il faut espérer que c'est là un groupe de problèmes dont l'étude suivra ce premier exposé. Il est dommage que la langue qui emprunte un vocabulaire technique d'initiés, soit trop souvent abstraite et les théories guident mal l'attention des lecteurs un peu innocents.

Docteur Marcel CHATILLON. « Pierre Blessebois, le poète galérien de Capesterre »<sup>69</sup>, qui résume la carrière fort mouvementée d'un vaurien normand de première grandeur qui vint, protestant, à la Guadeloupe, qui y abjura, s'y fit connaître par des procès, pratiqua la magie, fut l'auteur de petits romans à clé, dont l'un est analysé ici, *Le zombi du Grand Pérou ou la comtesse de Cocagne*<sup>70</sup> qui est largement autobiographique. Il met en scène des colons du quartier de Capesterre — et leurs mœurs — à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Il a voulu être érotique, mais a commencé par être illisible.

Henri BANGOU, « Peuplement et institutions à la Guadeloupe jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle »<sup>71</sup>. Jean DEVEAU, « Le peuplement de Saint-Barthélemy » II<sup>72</sup>. Dan BRANDSTROM, « Les relations de Saint-Barthélemy et de la Suède entre 1784 et 1878 »<sup>73</sup>. M<sup>lle</sup> Lucile BOURRACHOT, « Au temps des îles et de la guerre d'indépendance américaine : Louis-Gabriel de Passelaygue de Secretary, lieutenant de roi et gouverneur de l'île de la Dominique »<sup>74</sup>. Martine PICHOL, « La paroisse Saint-François de Basse-Terre (Guadeloupe) au XVIII<sup>e</sup> siècle : les débuts d'un

---

69. Bin de la Société d'histoire de la Guadeloupe, n° 30, 4<sup>e</sup> trimestre 1976, p. 15-41.

70. S.l. (1967), in-12, 145 p. Bibliothèque nationale, Réserve 23302.

71. Communication à l'Assemblée des historiens latino-américains à Caracas, mai 1921.

72. Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe, n° 29, 1976, 3 trim. p. 21-34.

73. Ibid. p. à 190.

74. Revue de l'Agenais, 103<sup>e</sup> année, 1976, p. 279-291.

déclin économique, démographique et social », dans les positions des thèses de l'École des Chartes, 1974, p. 137-143. Caroline OUDIN-BASTIDE, « L'enseignement en Guadeloupe au XIX<sup>e</sup> siècle ». Centre antillais de recherches et d'études (Pointe-à-Pitre), 1975, n° 1, p. 57-75.

## VIII. — LA GUYANE

Docteur A. HENRI, *La Guyane française, son histoire, 1604-1946*<sup>75</sup>. Docteur J. CHAIA, « A propos de l'exploitation des mines de fer en Guyane française au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>76</sup> ; Lieutenant CAMUS, « Aperçu historique sur l'évolution de la gendarmerie en Guyane, de 1800 à 1950 »<sup>77</sup> ; Richard PRICE, *Saramaka Social Structure : analysis of a maroon society in Surinam*<sup>78</sup>, et en Guyane française.

## IX. — PLANTEURS ET PLANTATIONS

Les origines du peuplement des Antilles se précisent, d'abord celle du peuplement blanc par l'étude des départs d'engagés. Il devient de plus en plus évident que ce sont eux qui sont venus les premiers en nombre. Jean TANGUY a recherché « Les premiers engagés partis de Nantes vers les Antilles, 1636-1660 »<sup>79</sup>, et il a trouvé 255 noms d'émigrants dans celles des minutes des notaires, de Nantes qui sont déposées aux Archives départementales, 223 vont à Saint-Christophe, quelques-uns seulement à la Martinique et à la Guadeloupe. Ces nombres ont été comparés aux départs de Dieppe pour la même période et des cartes nous fixent sur les origines de ces engagés, cartes de tout l'Ouest, de la Bretagne au pays de Caux. On mesure le rayonnement de chacun des ports. Autour de Nantes et autour de Dieppe, les engagés viennent surtout des paroisses rurales. De plus loin, ils viennent des villes, disent les contrats.

---

75. Cayenne, imp. Laporte, 1974, 320 p. planches.

76. 98<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes, Saint-Etienne, 1973. Section des sciences, T. 1<sup>er</sup> p. 9-13.

77. *Études Gendarmerie nationale*, 1925, p. 105, p. 71-75.

78. Caribbean Monograph Series, n° 12, 117 p. table.

79. *Actes du 97<sup>e</sup> Congrès national des Sociétés savantes*, Nantes, 1972. Section d'histoire moderne, II, p. 53-81.

Mais ici, il faut se méfier. Sont donnés très probablement comme venant de villes des hommes de la campagne, des environs de ces villes ou d'au-delà. Joue ici une sorte de simplification instinctive. Cependant les paysans sont exceptionnels, semble-t-il.

Les causes de ces départs se distinguent mal, d'abord parce qu'il nous manque trop de précisions sur les métiers pour qu'on puisse parler de crises locales et parce qu'on est trop près des débuts pour se rendre compte si la réussite de quelque parent ou connaissance a servi d'appel. Contrairement aux registres paroissiaux, les contrats d'engagement ne laissent pas voir si le système d'embauche se fait par des relations de village ou de petits pays. Ne partent pas de femmes, mais des hommes très jeunes et isolés. La misère serait la grande cause des départs, cependant pas de mendiants ni de vagabonds. Que deviennent-ils aux îles ? Beaucoup y meurent. Retenus après leurs années de service par les dettes, par les avances que leur ont consenties leurs maîtres, ils sont des mineurs qui dépendent des colons. La distance, la cherté des voyages les tiennent en un exil prolongé. Malgré l'échec du plus grand nombre on en voit très peu revenir. Leurs départs de France sont irréversibles. Cette émigration est un déracinement total. Mais combien de ces jeunes gens le savent quand ils montent à bord ?

Je n'ai pu atteindre la thèse de Robert Carlyle BATHIE, *A Comparative Economic History of the Spanish, French and English on the Caribbean Island during the Seventeenth Century*<sup>80</sup>, mais il y a tout à croire que l'article « Why Sugar ? Economic Cycle and the Changing of the Staple on the English and French Antilles, 1624-1654 »<sup>81</sup>, en est un extrait ou mieux un condensé. A la vérité, je ne vois pas de comparaison bien solide au moins avec les îles françaises, car nous n'avons pas en France de statistiques bien sérieuses de la production de nos îles au XVII<sup>e</sup> siècle, et celles que l'auteur propose pour les British West Indies sont des chiffres pris en Hollande et dans la baie de Chesapeake. L'évolution économique de nos Antilles n'a pas été aussi spectaculaire que celle des îles anglaises, surtout que celle de la Barbade. Nos sucreries se sont établies d'abord à Saint-Christophe, puis à la Martinique, puis à la Guadeloupe, à Saint-Domingue enfin, mais après 1700. C'est

---

80. Ph. D. Université de Washington, 1972.

81. *Journal of Caribbean History*, vol. 8 et 9, 1976, p. 1-40.

le tabac qui a fait la fortune des plus nombreux planteurs au xvii<sup>e</sup> siècle, alors que la métropole luttait contre cette culture et voulait voir se développer celle du coton. Après le tabac, l'indigo. A Saint-Domingue les sucreries se sont constituées au dépens des indigoteries. L'auteur voit les choses de l'extérieur. Il parle constamment d'un boom mais il n'a pas observé si ce boom était accompagné ou expliqué par de brusques arrivées d'engagés puis d'esclaves. Il n'a pas étudié pourquoi et dans quelles conditions se sont installées à la Barbade ces multiples sucreries.

D'après une correspondance de famille, Paul LADRANCE a esquissé la figure d'un marchand de Saint-Domingue qui devint colon : François Hatton La Gainière, de Fresnay (1726-1800) et son séjour à Saint-Domingue, 1748-1763 »<sup>82</sup>. Nous sommes sur les bords de la Sarthe à la frontière du Maine et de la Normandie, où l'on tisse des toiles de chanvre. La vente de ces toiles aux îles a été la filière qui a conduit le jeune François à Saint-Domingue. Son père, greffier en chef du bailliage, a une famille nombreuse. En 1747, à vingt ans, il est à Saint-Marc où il joint le commerce des toiles aux fonctions de commis greffier et de garde des magasins du roi. Il y ajoutera bientôt celle de receveur des épaves, aubaines, amendes et confiscations. Ses lettres détaillent les avantages qu'il en tire. C'est 4.000 livres par an. Il expédie du coton et de l'indigo et de France, il vend des toiles, des montres, des pendules, des colliers, de la vaisselle, même des masques pour le Carnaval. Ses correspondants en affaires sont d'abord des Hatton ou des alliés, puis Charlot, de La Rochelle, Lavoisier et La Thébaudière, de Nantes.

Dès la fin de 1751, avec un associé, il peut faire construire quatre moulins à coton, mais les pluies et des accidents font échouer l'entreprise. « Il n'y a de fortune à faire actuellement ici que pour ceux qui ont de la terre et des nègres. Les banqueroutes deviennent de plus en plus nombreuses... Que mon frère Du Gué n'ait pas l'imprudence de passer ici. Il aurait tout lieu de s'en repentir par le peu d'apparence qu'il y a de faire fortune, je puis même dire l'impossibilité. » En 1752, il songe à prendre une concession dans les hauts de l'Artibonite, au milieu de mornes d'accès difficile. Il compte y établir une caféière ; mais le quartier manque d'eau. La perte des lettres

---

<sup>82</sup>. *La Province du Maine*, T. 77, fasc. 16 octobre-décembre 1975, p. 361-376.

de ces années ne permet pas de savoir ce qu'il en fut de ce projet.

Il a la chance de jouir d'une bonne santé, mais il parle sans cesse des nouveaux venus qui meurent, d'épidémies. Hatton s'emploie à alerter les héritiers de ceux qui succombent, tâche d'obtenir d'eux des procurations pour réaliser leur succession, moyennant une commission d'un tiers, d'un quart ou d'un cinquième.

Son rêve est de revenir à Fresnay après y avoir acquis une belle maison au bord de la Sarthe. Il pense au Clos de Paris et c'est pour l'acheter un jour qu'il est parti pour Saint-Domingue. Dès septembre 1752, il a chargé son père d'être aux écoutes. Il peut l'acquérir en 1755. Parti pour quelques années, Hatton reste quinze ans aux îles. A-t-il fait grossir sa fortune au cours de la guerre de Sept ans ? A 39 ans, il rentre.

Que fit-il de sa fortune ? Il s'installe au Clos du Roi qu'il fit reconstruire, décorer et meubler. En 1765, il achète la charge de sommelier de l'échansonnerie du roi, en 1775 celle de fourrier des logis de la reine, ce qui le conduit de loin en loin à Versailles ; en 1773 pour 46.000 livres, les héritiers du marquis de Vassé lui cèdent la seigneurie de Linthe à Saint-Léonard du Bois, à trois lieues de Fresnay avec 200 hectares de terres et de bois, avec moulin et droits divers.

Le 7 mai 1776, c'est son mariage avec Marie-Anne Delélee, âgée de 24 ans, fille du lieutenant civil et criminel du siège de Fresnay et de dame Elisabeth Levrard de la Mauguière, dont le père a été garde du corps du roi. Il a deux enfants. Il devient maire de Fresnay en 1787. Le Clos du Roi le voit mourir en 1800.

*Les économies esclavagistes dans l'aire des Caraïbes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : études comparées*, est le sujet de la thèse de Ciro Flamarion SANTANA CARDOSO<sup>83</sup>. Ce titre fait un peu rêver. « Propriété de la terre et technique de production dans les colonies esclavagistes de l'Amérique et des Caraïbes »<sup>84</sup>, paraît être un extrait de cette thèse mais où la comparaison entre les Antilles est allongée par une comparaison avec le Brésil. L'auteur connaît mal la question et ses sources, et ces pages vont dispenser de lire la thèse.

---

83. Université de Paris X, 1976.

84. *Cahiers des Amériques latines*, 1976, n° 13-14, p. 129-151.

Pour l'étude de la partie de leur famille qui est allée aux îles au XIX<sup>e</sup> siècle, M. et M<sup>me</sup> Rossignol<sup>85</sup> ont commencé la distribution d'une petite gazette qui finira par leur attirer de nouveaux renseignements : *Les ancêtres antillais* dont trois numéros ont déjà paru en 1977.

M. Zvi LOKER, ambassadeur d'Israël en Haïti, a entrepris l'histoire des juifs à Saint-Domingue. Ils n'y vinrent jamais nombreux. Ceux qui abordèrent aux îles en 1654, chassés du Brésil avec les protestants, ne semblent pas s'y être fixés. Au XVIII<sup>e</sup> siècle on ne peut signaler que des juifs portugais arrivés de Bayonne et de Bordeaux, et vers la fin du siècle, quelques juifs allemands et de Livourne ; tous étaient marchands. On les trouve au Cap, à Port-au-Prince et dans le Sud ; ils forment un petit groupe dans le Sud, à Jérémie. Point de colons parmi eux. M. Loker publie : « Lopez de Paz, médecin du roi, au Petit-Goave ; un manuscrit inédit de l'époque coloniale »<sup>86</sup> et « Un diplômé de Montpellier, Lopez de Paz, médecin du Roy à Saint-Domingue »<sup>87</sup>.

*M. Dumoulin à l'isle de la Grenade*, de Paul MORAND<sup>88</sup> est un adroit plagiat du style épistolaire du XVIII<sup>e</sup> siècle et un roman. La lenteur d'écoulement du style, le ton compassé, révèlent la fabrication.

M<sup>me</sup> Françoise THÉSÉE et G. DEBIEN, « Un colon niortais à Saint-Domingue : Jean Barré de Saint Venant, 1787-1810 »<sup>89</sup>.

Cette biographie d'un colon qui a vécu à Saint-Domingue trente-trois ans, qui a beaucoup écrit, qui fit partie de la chambre d'agriculture du Cap, puis du club Massiac à Paris, après avoir contribué à faire élire les députés que la colonie envoya illégalement aux Etats Généraux, a eu pour but de bien montrer ce qu'était l'esprit colon, son attitude à l'égard du commerce métropolitain et de l'administration coloniale. Sont exposées ses idées sur l'esclavage auquel étaient liées toute la vie économique et celle de toute la société blanche, ses réactions contre la politique égalitaire de la Révolution. Attaché à la législation spéciale des colonies, il fut un adversaire

---

85. 40, quai Pasteur à Melun.

86. *Le Nouvelliste* (Port-au-Prince), 15 mai 1976.

87. *Revue d'histoire de la médecine hébraïque*, n° 119, 29<sup>e</sup> année, n° 4, décembre 1976, p. 52-55.

88. Pandex (Suisse), édition de Fontainemore, 1976, oblong, 146 p.

89. *Annales des Antilles*, n° 19, 1977, 146 p.



acharné des amis des noirs et décéda dans l'attente de la restauration de Saint-Domingue dès la paix générale en Europe et sur mer.

Cet esprit est fait de la satisfaction et de l'orgueil d'avoir conquis tout un monde à la France malgré d'extrêmes difficultés et au prix d'une mortalité qui avait été et qui restait effrayante. Or, la métropole non seulement ne leur en était pas reconnaissante, mais n'appréciait pas à leur valeur ces Français d'avant-garde qui constituaient un monde où ils se sentaient plus ou moins obscurément loin de la France. Ils formaient une société fondée sur l'esclavage, qu'ils savaient fragile, en incessant danger et la métropole devenait anti-esclavagiste.

Accusés de jour en jour plus précisément de mener leurs esclaves comme des bêtes, ils en veulent à mort au mouvement abolitionniste et crient à la calomnie outrageante. Ils se disent les maîtres de leurs gens par l'institution même de l'esclavage, qu'ils n'ont pas créée. Ils protestent contre la métropole qui veut régenter en une matière non seulement qu'elle ne connaît pas, mais où elle est même complètement étrangère.

Curieusement, Barré de Saint-Venant est beaucoup plus large qu'on attendait sur l'égalité des libres avec les blancs, une égalité sagement progressive s'entend. Il est réaliste, fait la part du feu.

Jean BOUDRIOT, « Les compagnies franches de la marine »<sup>90</sup>.

## X. — LA TRAITE ET L'ESCLAVAGE

On est attaché en ce moment à l'histoire de la traite, mais en ces dernières années, on n'a pas publié beaucoup en France sur cette question. L'on sait que l'on n'a qu'à être un peu patient, et l'on a un plaisir particulier à citer un article avant-coureur, court mais important d'Herbert S. KLEIN et de Stanley L. ENGERMAN, « Facteurs de mortalité dans le trafic français d'esclaves au XVIII<sup>e</sup> siècle »<sup>91</sup>. Leurs conclusions sont tirées des 1.300 voyages de négriers nantais relevés entre 1967 et

---

90. *Neptunia*, 1975, n° 120, p. 24-32.

91. *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, 1976, nov.-déc., p. 1.213-1.224.

1973 par le regretté Père Rinchon aux Archives de la Loire-Atlantique dans les rôles d'armement. Ce tableau est conservé dans les papiers du P. Rinchon au Centre de recherches sur l'histoire de la France Atlantique à l'Université de Nantes. Leurs calculs redressent des contre-vérités courantes sur les causes de la grande mortalité à bord des négriers. Ils passent en revue le rôle de plusieurs facteurs généralement mis en avant. Ils observent ou tâchent d'observer le tonnage des navires, le taux d'entassement, les lieux de recrutement, la durée du voyage des captifs de l'intérieur vers les rades (ils disent les ports) d'embarquement, celle de l'attente dans ces rades avant la montée à bord, la durée de la traversée. Il va sans dire que plusieurs de ces facteurs sont hors des documents vus par le P. Rinchon. Ici ce sont les journaux de traite qui apporteraient des renseignements. Puis, il y avait les conditions d'hygiène à bord et le degré d'autorité du capitaine. Comment les connaître ?

On peut assurer que la mortalité des esclaves sur les négriers était la même que parmi les matelots ; qu'elle variait beaucoup d'un négrier à l'autre, que sans que l'on sache trop pourquoi, elle eut tendance à diminuer sur la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Le taux d'entassement ne paraît pas avoir joué, mais plutôt le tonnage des navires. Avec le même taux d'entassement que les gros, les petits ont vu mourir beaucoup moins de leurs captifs.

En somme, la mortalité des esclaves traités par des navires nantais aurait été à peu près la même que celle que l'on a pu calculer sur les transports de troupes.

\*  
\* \*

L'étude de l'esclavage américain paraît occuper elle aussi beaucoup d'historiens, mais leurs travaux sont de valeur très inégale. Nous citerons ici quelques-uns de ceux qui touchent aux Antilles étrangères parce qu'ils serviront à mieux voir ce que fut la situation des esclaves dans les nôtres.

Le difficile problème de la fuite des esclaves — le marronage — qu'on lie d'ailleurs aux révoltes, paraît avoir le premier retenu l'attention, sans qu'on se soit toujours soucié d'aller aux documents.

Bernard B. MARSHALL, « Marronage in Slave Plantation Societies. A Case Study of Dominica, 1785-1815 »<sup>92</sup> et Barbara

---

92. *Caribbean Quarterly*, vol. 22, n° 1 et 2, juin-sept. 1976, p. 26-32.

KOPYTOFF, « The development of Jamaican Maroon Ethnicity »<sup>93</sup>. Richard B. SHERIDAN, « The Jamaican Slave Insurrection of 1776 and the American Revolution »<sup>94</sup> et Mary RECORD, « The Jamaican Slave Rebellion of 1831 »<sup>95</sup>.

Puis Lambros COMITAS and David LOWENTHAL présentent « Slave, Free Men and Citizens : West Indies perspective »<sup>96</sup>, recueil de textes rapidement choisis, vraisemblablement à l'usage des étudiants américains.

Richard B. SHERIDAN a abordé une question très difficile celle de la nourriture des esclaves, et un chapitre plus malaisé encore, la nourriture des esclaves au cours d'une guerre, celle de l'indépendance américaine, « The Crisis of slave subsistence in the British West Indies during and after the American Revolution »<sup>97</sup>. Les esclaves ont partout et toujours pâti en temps de guerre mais moins toutefois que par les années de sécheresse, car en somme le fonds de leur nourriture ne venait pas du dehors et dans les comptes généraux de provisions pour une plantation, il est très difficile de discerner la part qui allait à l'alimentation des esclaves : les salaisons pouvaient souvent être aussi bien pour la grand'case que pour les cases des esclaves.

Pour l'étude de l'esclavage, on n'a pas besoin d'yeux bien perçants pour s'apercevoir que l'on n'a pas encore commencé par les commencements et recherché les sources de l'histoire des esclaves qui sont avant tout les papiers des plantations qui permettent d'atteindre le peu que l'on peut savoir de leurs origines, de leur subsistance, de leur travail et de son rythme et des conditions sanitaires où ils vivaient. On paraît aller d'abord aux plus hautes généralités.

Je crois qu'il convient d'être plus modeste, comme l'a été Marcel REIBLE dans « Les esclaves et leurs travaux sur la sucrerie Lugé à Saint-Domingue »<sup>98</sup>, qui sont vus à travers un document de première importance, les journaux de travaux qu'il a trouvés aux Archives de la Loire-Atlantique.

---

93. Ibid. p. 33-50.

94. *Journal of Negro History*, July 1976.

95. *Past and Present*, 40, 1968, p. 108.

96. New York, Anchor Press, Doubleday, 1973, 340 p.

97. *William and Mary Quarterly*, 3<sup>e</sup> série, vol. XXXIII, oct. 1976, p. 615-641.

98. *Mémoire de la Société archéologique et historique de la Charente*, 1973-1974, p. 105-170.

Les communications présentées à la conférence organisée du 24 mai 1976 par Vera RUBIN et Arthur TUDEN à l'Académie des Sciences de New York, viennent d'être publiées : *Comparative Perspectives on Slavery in New World Plantation Societies*<sup>99</sup>. Ce programme un peu flottant dans son ambition promettait beaucoup. Etant donné le point où sont parvenues les études sur les esclaves des comparaisons pouvaient paraître prématurées. Il s'est trouvé que le plus grand nombre des communications ont été consacrées, non à l'esclavage aux Etats-Unis, mais à l'esclavage aux Antilles, toutefois point aux Antilles françaises. On a plaisir à voir que la place des professeurs de l'Université des Indes Occidentales a été grande. Sans doute la valeur et la portée de ces articles sont très inégales et trop ont des allures de dissertations plutôt creuses et hâtives, et les comparaisons entre l'organisation de l'esclavage des différentes îles, c'est surtout le lecteur qui doit les faire, non sans quelque peine. Mais ne soyons pas trop difficiles.

En mettant de côté les généralités de Philip D. CURTIN et d'Orlando PATTERSON où l'esclavage antique, l'esclavage africain et l'esclavage colonial sont généreusement emmêlés et beaucoup de peine dépensée à contredire des hypothèses très légères, nous passons rapidement sur les communications consacrées à la traite : H.A. GEMERY and J.S. HOCENDORN, « Elasticity of Slave Labor Supply and the Development of Slave Economies in the British Caribbean : the Seventeenth Century Experience » (p. 72-84) ; de Roger ANSTEY, « The Profitability of the Slave Trade in the 1840 s » (p. 24-94) ; Patricia ROMERO, « The Slave Traders Image of Slaves » (p. 286-293). Et pour citer les articles sur les Antilles, d'abord sur le marronage et les révoltes : Edward Camau BRATHWAITE, « Caliban, Ariel and Unprospero in the Conflict of Creolization : A Study of the Slave Revolt in Jamaica in 1831-32 » (p. 41-63) ; Mavis C. CAMPBELL, « Marronage in Jamaica : Its Origin in the Seventeenth Century » (p. 389-420) ; Silvia de GROOT, « Maroons of Surinam : Dependence and independence » (p. 455-464) ; Richard FRUCHT, « From Slavery to Unfreedom in the Plantation Society of St.Kitts » (p. 379-389).

---

99. *Annals of the New York Academy of Sciences*, vol. 292, 1977, 619 p.

Sur la famille et la population : G.W. ROBERTS, « *Movements in Slave Population of the Caribbean during the Period of Slave Registration* » (p. 145-161) ; Manuel MORENO FRAGINAL, « *Africa in Cuba : A Quantitative Analysis of the African Population in the Island of Cuba* » (p. 187-202) ; Humphrey E. LAMUR, « *Demography of Surinam Plantation Slaves in the Last Decade before Emancipation, the Case of Catharina Sophia* » (p. 161-176) ; Franklin W. KNIGHT, « *The Social Structure of Cuban Slave Society in the Nineteenth Century* » (p. 259-267) ; B.W. HIGMAN, « *Methodological Problems in the Study of the Slave Family* » (p. 591-597) ; Neville HALL, « *Slave Laws of the Danish Virgin Islands in the Later Eighteenth Century* » (p. 174-187) ; David LOWENTHAL and Colin G. CLARKE, « *Slave-Breeding in Barbuda : the Past of a Negro Myth* » (p. 510-536) ; Stanley L. ENGERMAN, « *Quantitative and Economic Analysis of the West Indian Slave Societies : Research Problems* » (p. 597-610).

Sur l'anti-esclavagisme : C. Duncan RICE, « *Enlightenment, Evangelism and Economics : An Interpretation of the Drive towards Emancipation in British West India* » (p. 123-132).

Francisco SCARANO, « *Slavery and Free Labor in Puerto Rican Sugar Economy, 1815-1873* » (p. 553-564).

Il n'a été présenté que deux études sur les sources de l'histoire des esclaves, toutes les deux sur les sources hollandaises. Margarethe E. Van OPSTALL, « *Archival Sources in the Netherlands* » (p. 501-510) et Johannes POSMA, « *Research Tools and Resources* » (p. 564-566). Leur place, à la fin alors qu'on les attend au début, dit bien des choses.

On l'a dit, une seule étude sur les Antilles françaises, celle de Leslie F. MANIGAT, « *The Relationship between Maroonage and Slave Revolts and Revolution in St. Domingue-Haïti* » (p. 420-439), qui est une brillante dissertation, très bien ordonnée. Elle montre très clairement qu'en Haïti l'histoire se confond avec une certaine reconstitution patriotique du passé. Elle peut donc se passer de sources. Les écrits sur les marrons sont classés en deux groupes. Il est même parlé d'écoles. Il y aurait l'école française et l'école haïtienne, c'est-à-dire celle qui s'efforce de partir des documents et l'autre où — sauf Jean FOUCHARD — on ne part pas de sources, mais d'assurances tout établies, où on « analyse » ;

en effet excepté le livre de Jean FOUCHARD *Les marrons de la liberté*<sup>100</sup>, jugé ici hypercritique, il n'est aucune étude historique d'Haïtien sur le marronage, et pourtant les écrivains haïtiens connaissent les causes du marronage, son évolution, ses conséquences, alors que nous restons bien ignorants sur les principales origines du marronage, sur la part que prirent les esclaves des villes, les créoles, les nouveau-venus, alors que les liens entre les chefs des marrons et les premiers insurgés d'août 1791 nous échappent complètement. Nous nous trouvons là *tous*, devant le même grand obstacle : ce que nous savons des esclaves, des marrons donc, ne nous vient pas des esclaves, mais de leurs maîtres, toujours des blancs. Dans ce cas les légendes sont faciles à imaginer ou à rajeunir. Ce n'est pas avec de la rhétorique, même à fond de développement émus, que l'on fait de l'histoire. Dans le passé il y a le peu que l'on *peut* voir et au-dessus, tout ce que l'on a choisi de voir.

## XI. — L'ANTI-ESCLAVAGISME

A la rencontre des historiens latino-américains du 26 mai 1977 à Caracas, René ACHÉEN a fait un exposé sur « La abolición de la esclavitud en las « Sugar Islands » del Caribe, el caso de Martinico y Guadalupe » ; et Loida FIGUEROA, sur « les Abolicionistas en Puerto Rico », d'assez hautes généralités.

Seymour DRESCHER, « Le déclin du système esclavagiste et l'abolition de la traite »<sup>101</sup> contredit sans grand effort la théorie très superficielle Ragatz-Williams. Rapidement esquissée par J.-L. Ragatz, qui était un historien, sous forme de dissertation, elle voudrait que le mouvement d'abolition eût pour origine l'industrialisation de l'Angleterre. Daniel P. RESNICK, « La société des amis des Noirs and the abolition of slavery »<sup>102</sup>.

Valery QUINNEY, « Decisions on Slavery and Slave Trade

---

100. Paris, les éditions de l'Ecole, 1972, in-16, 580 p.

101. *Annales, Economies, Sociétés, Civilisations*, mars-avril 1976, p. 416-435.

102. *French Historical Studies*, VII, 1972, p. 558-569.

and Civil Rights for Negro in the Early French Revolution<sup>103</sup> ».

Leslie F. MANIGAT, « The Haitian Historical Experience of the Abolition of Slavery<sup>104</sup> ».

François RENAULT, *Libération d'esclaves et nouvelle servitude. Les rachats des captifs africains pour le compte des colonies françaises après l'abolition de l'esclavage*<sup>105</sup>. C'est la triste histoire, vue d'Afrique, des « engagés » achetés surtout au Congo et libérés contre une servitude de quatorze ans. L'expérience, qui fut un prolongement à peine camouflé de la traite, dura de 1854 à 1864.

Sully GERSHMAN, « Alexy de Tocqueville and Slavery »<sup>106</sup>.

## XII. — LES GENS DE COULEUR

Valery QUINNEY, « The problem of Civil Rights for Free Men of Colour in the Early French Revolution »<sup>107</sup> ; Laura FONER, « The Free People of Colour in Louisiana and Saint-Domingue<sup>108</sup> » ; Ruth F. NECHELES, *The Abbé Grégoire, 1787-1831. The Odyssey of an Egalitarian*<sup>109</sup> ; Valery PASKS BROWN, « Napoléon and General Dumas<sup>110</sup> », très particulièrement insignifiant.

Gilles HENRY, *Monte Cristo ou l'extraordinaire aventure des ancêtres d'Alexandre Dumas, présenté par Alain Decaux*<sup>111</sup>. Un tel titre fait hésiter à parler d'histoire. Ici deux parties. D'abord des précisions nouvelles sur les séjours de deux Davy de La Pailletrie, gentilhommes normands, à Saint-Domingue, sans doute d'après les papiers de leur plantation conservés aux archives du Pas-de-Calais. Mais aucune source n'est citée et l'on ne se douterait pas de la richesse de ces papiers.

---

103. *Journal of Negro History*, IV, April 1970, p. 123.

104. Seminario intern. experiencias diversas del Abolicismo en el Caribe, 30 p. multig.

105. Abidjan, les nouvelles éditions africaines, 1976, 226 p.

106. *French Historical Studies*, IX, 3, Spring 1926, p. 467-484.

107. *Ibid.* VII (February 1971, p. 514-547).

108. *Journal of Social History*, III, 1970, p. 406-430.

109. Greenwood Publishing Corp. Westport, Conn. 1971, in-8°.

110. *Journal of Negro History*, April 1976, p. 188-200.

111. Paris, Perrin, 1976, in-16, 187 p. avec généalogie et tableau des alliances.

On retient la date du départ de Charles, le cadet, militaire, pour Saint-Domingue en 1732, suivi d'Alexandre l'aîné en 1738. L'on se suit en famille. C'est l'ordre ordinaire de l'émigration coloniale. Mais on ne voit point se former la fortune coloniale des Davy, bien qu'il soit sans cesse parlé d'acquisitions. La grande question de leurs dettes n'est touchée qu'après leur retour en France et sans qu'on nous dise leurs origines. L'histoire d'Alexandre qui va dans un quartier lointain, à Jérémie, établir une plantation, sans jamais donner de ses nouvelles et que l'on croit décédé, n'avait rien de rare aux îles.

Le général Alexandre Dumas est le fils de cet aîné des Davy et d'une de ses esclaves. Dans cette seconde partie est résumé le ramas des on-dit et les quelques textes que l'on a sur sa carrière. André Maurois a donné sa bénédiction de romancier à sa biographie. La minceur du dossier du général Dumas aux Archives de la guerre (comme c'est le cas des dossiers des généraux de couleur du temps de la Révolution) permet de tout avancer. Le général Dumas a été réformé sous le Consulat pour des raisons de santé.

Dans l'Est de Jacquezy où était établie la plantation du frère cadet d'Alexandre Davy, est une butte célèbre du nom de Monte-Cristi. Elle est dans la partie espagnole. L'auteur a joué un moment sur les mots Monte Cristo et de Monte-Cristi. Fantaisie qui n'ajoute rien à la clarté de son livre qui pourtant en aurait grand besoin.

David LOWENTHAL, « Free colored West Indians : a racial dilemma ». *Racism in the XVIIIth Century*, 1973, p. 335-352.

### XIII. — LA REVOLUTION. TOUSSAINT LOUVERTURE

Je ne sais si cela est dû aux difficultés de publier, mais sur la Révolution et sur les premiers débuts de l'indépendance d'Haïti il ne nous est rien arrivé de Port-au-Prince.

Au sujet de l'expédition de 1802 : J. DESPONS, *Eustache de Bruix, 1759-1805, amiral du Premier Empire et sa famille du Tarn*<sup>112</sup>. Il avait passé son enfance à Fort-Dauphin où son père était en garnison. Général Georges SPILLMANN, « Un hom-

---

112. Mont-de-Marsan, édit. Lacoste, 1973, in-8°, 152 p.



me de guerre complet, le maréchal Clauzel (1772-1842) »<sup>113</sup>. En tout cas le général Clauzel fut un des rares généraux à ne pas être accusé de concussions. Mais surtout de Claude HOHL, directeur des archives de l'Yonne, « Les papiers du général Leclerc au musée d'Eckmühl »<sup>114</sup>. Au musée d'Eckmühl à Auxerre, sont trois portefeuilles donnés à cette ville par M<sup>me</sup> de Blocqueville, fille du maréchal Davoust qui avait épousé une sœur du général Leclerc. Ces papiers, pour la plupart des lettres, étaient restés inconnus, bien que le don de M<sup>me</sup> de Blocqueville datât de 1883 et fût accompagné d'un catalogue imprimé. A côté de papiers personnels et de service du général Leclerc, dont une lettre de Bonaparte général en chef de l'armée d'Italie, d'autres à M<sup>me</sup> Davout et à leur frère, consul à Otrante, ou relatifs à la succession de Leclerc. Mais le plus intéressant est 119 lettres, en minutes ou en copies établies par l'état-major de l'armée expéditionnaire de Saint-Dominique, et adressées au gouvernement consulaire. Paul Roussier a publié en 1937 les lettres de Leclerc qu'il avait recueillies dans les fonds de la secrétaire d'Etat, de la Marine, de l'Intérieur et du Trésor Public. Il en reste beaucoup d'autres à publier — et à annoter, car elles en ont besoin. Le musée d'Eckmühl en offre 37 d'inédites, dont beaucoup sont importantes. Il n'en est malheureusement ici présenté que des extraits sans notes. Bien des personnages sont à identifier et toutes les dates à mettre en calendrier grégorien.

D' Jacques POULET, « Montgobert, le général Leclerc et les Bonaparte »<sup>115</sup>.

Marie-Antoinette MÉNIER, Jean FOUCHARD et G. DEBIEN, « Toussaint Louverture avant 1789. Légendes et réalités »<sup>116</sup>. On pensait que Toussaint Louverture qui était esclave sur la sucrerie Bréda au Haut-du-Cap, près de la ville, avait dû être libéré de bonne heure par son maître, mais non par la voie officielle c'est-à-dire un libre de savane. Un acte de mariage de la paroisse de Borgne en 1779 nous apprend que Toussaint Bréda était affranchi par les administrateurs depuis 1776. Ce mariage est celui d'un esclave qui lui appartenait.

---

113. *Revue historique des armées*, 1974, n° 4, p.61-90.

114. *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, T. 107, 1975, p. 125-188.

115. *Mémoires de la Fédération des sociétés d'histoire et d'archéologie de l'Aisne*, T. 18, 1972, p. 112.

116. *Cononction*, n° 134, juin-juillet 1977, p. 67-80.

Une de ses filles a épousé un noir libre du nom de Désir. Il loua ensuite une petite caféière exploitée par un atelier de 14 esclaves tous de la même famille. En 1781, il ne sait ni lire ni signer. De tout cela Gagnon Lacoste ne dit mot.

Ronald SYME, *Toussaint Louverture, the Black Liberator*<sup>117</sup> et John Henrik CLARKE, « Toussaint Louverture and the Haitian Revolution »<sup>118</sup>, des dissertations, de l'histoire pour kiosques de gare ; mais se prépare heureusement une publication capitale sur Toussaint Louverture, que l'on attend depuis longtemps et qu'annonce l'article de Joseph BOROMÉ, « Pélage et Toussaint Louverture »<sup>119</sup> : l'édition critique de sa correspondance générale.

L'entreprise nous met devant un ensemble de documents importants sur la deuxième partie de l'histoire de la Révolution à Saint-Domingue où Toussaint Louverture fit habilement glisser notre colonie sous son indépendance.

On est en droit de s'étonner qu'il eût fallu attendre si longtemps pour qu'on se mît à cette tâche. Au vrai c'est le retard des publications de toutes les grandes correspondances : l'explique l'extraordinaire dispersion de ces lettres dont les bibliothèques publiques ne gardent qu'une partie et qu'aux quatre coins du monde cachent jalousement des collectionneurs. On en est toujours au volume publié par Gérard Laurent en 1953 : *Toussaint Louverture à travers sa correspondance (1794-1798)*<sup>120</sup>.

Le travail de collecte et de mise en ordre est achevé. Il a pris bien des années. Toutes les lettres trouvées, publiées ou inédites ont été copiées ou photographiées. Toutes ces tâches étaient difficiles. M. Boromé cependant est allé de l'avant. Il a découvert des lettres à la signature autographe qui avaient été publiées, mais pas très honnêtement, en faisant des coupures, en juxtaposant des extraits de plusieurs lettres et sous des dates inexactes.

Avant de commencer la publication de la correspondance, M. Boromé va publier un index général, assuré que par ce

---

117. New York, William Morrow and Co., 1973.

118. *Présence Africaine*, 1974, n° 80, p. 179-188.

119. *Bulletin de la Société d'histoire de la Guadeloupe*, n° 21, 1973, p. 3-9.

120. Madrid, édit. Industrias graficas, 477 p.

moyen il stimulera bien des collectionneurs inconnus mais de bonne volonté, qui lui communiqueront leurs documents. Ce sera exactement un grand coup de sonde préliminaire à l'édition.

*Toussaint Louverture* edited by George G. TYPSON Jr, Englewood-Cliffs, (N. J.), Prentice Hall, 1971, 185 p.

#### XIV. — LA DISPERSION DES COLONS

Plus nombreuses sont les études sur la dispersion des colons au moment de la Révolution ou sur ceux qui rentrèrent en France.

Dans une thèse de 3<sup>e</sup> cycle présentée à l'Université de Bordeaux Alain YACOU a fait l'histoire générale de l'*Emigration à Cuba des colons de Saint-Domingue au cours de la Révolution*<sup>121</sup>. C'est le résumé des recherches qu'il a faites aux Archives de La Havane, de Santiago de Cuba et de Séville, ces dernières étant de beaucoup les plus riches. Ce qu'il a trouvé aux Archives nationales, section Outre-Mer, a été plutôt décevant. Comme on devait s'y attendre le départ n'a pu être fait entre les réfugiés, certainement les plus nombreux, et les émigrés, mais il dut y avoir bien des cas mixtes. L'ouvrage souffre un peu des trop abondantes citations de documents jamais traduites. La fatigue du lecteur vient vite. Une liste des réfugiés, très longue, sera très utile. On souhaite un condensé de cette thèse qui pourrait être publié.

Bohumil BADURA, « Z historia francouzské imigrace na kubé zacátkem, Století »<sup>122</sup> est une vue générale sur le passage des colons à Cuba, un excellent résumé, essentiellement d'après les sources cubaines. Il est à désirer que cette étude paraisse en français.

Angel Sans TAPIA, *Les militaires emigrados y los prisioneros franceses en Venezuela durante la guerra la Revolution : un aspecto fundamental de la época de la pre-emancipation*<sup>123</sup>. Il s'agit des officiers de la *Ferme* et de la *Calypso* de la station

---

121. 1975, 5 vol. dactyl., 549 p.

122. *Sborník historický*, 23, Academia, Praha, 1976, p. 169-192.

123. Mémoire pour la licence d'histoire. Université de Valladolid, faculté de philosophie et lettres, section d'histoire, 1976, 427 p. dact.

des Îles du Vent commandée par le marquis de Rivière et d'officiers des régiments de Forez, de Béarn, d'Aunis, mais surtout du maréchal de Turenne, avec son lieutenant-colonel Bellair de Fressinaux. Il n'est pas question des colons et des militaires de Saint-Domingue réfugiés à la Jamaïque que les Anglais poussèrent quelques années plus tard à la Trinité. Après la déclaration de guerre à l'Angleterre ces militaires refusèrent de s'y rallier et passèrent aux Espagnols. Ils débarquèrent à la Trinité. Leur émigration en corps posait des problèmes particuliers. Les péripéties de leur exil furent nombreuses. Elles nous étaient restées inconnues. On trouve ici de très intéressantes précisions sur l'attitude des autorités coloniales espagnoles dès le début des troubles aux îles. Quand la guerre eût amené des prisonniers à la Trinité ainsi que des colons avec leurs esclaves, un statut spécial fut maintenu aux militaires, mais ils ne s'entendirent pas tous entre eux. Une partie se retira dans la province de Venezuela sur la terre ferme, avec Fressinaux. Après de longues discussions, la plupart passèrent en Espagne où marins et soldats formèrent la légion des Pyrénées. Peu servirent sur la marine de l'Espagne, alliée de la France après 1795. Finalement ces militaires furent dispersés dans les régiments espagnols. Plusieurs rentrèrent en France dès le temps du Consulat. Un résumé en français de ce mémoire serait bienvenu.

C'est une vue bien plus générale, et donc beaucoup moins précise, qu'offrent sur la dispersion des colons de Saint-Domingue et sur la diffusion des idées de la Révolution française l'article et le livre suivants : William J. CALLAHAM jr, « La propaganda, la sedicion y la revolucion francesa en la Capitanía general de Venezuela (1789-1796) »<sup>124</sup> et Eleazar CORDOVABELLO, *La independancia de Haiti y su influencia en Hispanoamerica*<sup>125</sup>.

Philipp WRIGHT et G. DEBIEN, « Les colons de Saint-Domingue passés à la Jamaïque »<sup>126</sup>, un faisceau de noms et de destins individuels recueillis au cours de très diverses recherches. Il est malaisé de distinguer réfugiés et émigrés au milieu des hommes qui prirent — ou durent prendre — du service dans les corps auxiliaires coloniaux au temps de l'occu-

---

124. *Boletín Histórico* (Caracas), n° 13, 1917.

125. Caracas, 1967.

126. *Bulletin de la Société hist. de la Guadeloupe*, n° 26, 4° trimestre, 217 p.

pation britannique de la colonie. Un grand nombre d'entre eux furent ramenés à la Jamaïque à l'automne de 1798. Les autorités coloniales anglaises eurent une crainte constante du soulèvement des esclaves passés chez eux avec leurs maîtres et de la propagande en faveur de la liberté lancée par des gens de couleur ou des colons partisans de la Révolution. Ils surveillèrent de près les prisonniers de guerre, et ne cessèrent d'expulser par petits groupes des réfugiés indésirables, et des esclaves, qui allèrent à Cuba et à la Louisiane surtout, ou à la Trinidad, qui était à peupler.

R. DUVAL, « Une Haut-Marnaise à Saint-Domingue, Sébastienne Morlot »<sup>127</sup> et « Anciens colons de Saint-Domingue réfugiés en Haute-Marne, Norbert Thoret et sa fille, Françoise-Félicité »<sup>128</sup>. Norbert, cinquième et avant-dernier enfant de J.-B. Thoret, tailleur à Bourbonne-les-Bains part à moins de vingt ans, pour Saint-Domingue. Il est tailleur là-bas mais on ne l'y voit que quand il est cadet dans le bataillon des volontaires nationaux. Il revient malade en France en 1792 avec une permission de six mois. Mais son congé écoulé il ne peut repartir, faute de navire, ainsi que plusieurs jeunes gens de Bourbonne. Il se marie en décembre 1795 avec une des jeunes créoles, Marguerite Bart, qui, comme lui ont attendu longtemps un passage. Le ménage vit à Paris jusqu'en 1802, date où il peut enfin repartir pour Saint-Domingue sur la *Justice*. En 1803, il ne put être évacué avec les siens car, soldat dans un régiment de Christophe, il est obligé de rester. Il passe ensuite à Santo Domingo où il parvient à gagner quelque argent, comme tailleur. En 1809, c'est la prise de la ville par les Espagnols. Il a pu partir à temps heureusement, mais son navire est pris par les Anglais en vue de Cordouan.

Pendant ce temps, sa femme qui est réfugiée à la Nouvelle-Orléans y meurt en 1810. Avec sa fille rentrée de la Louisiane on ne sait en quelles conditions, Thoret vit pauvrement à Bourbonne chez son beau-frère, charron, d'un petit secours qui lui est accordé comme réfugié. Il y meurt en 1850 à 82 ans.

GABRIEL DEBIEN.

---

127. *Les Cahiers Haut-Marnais*, n° 118, 3<sup>e</sup> trimestre 1976, p. 155-165.

128. *Ibid.* 2<sup>e</sup> trimestre, p. 75-85.